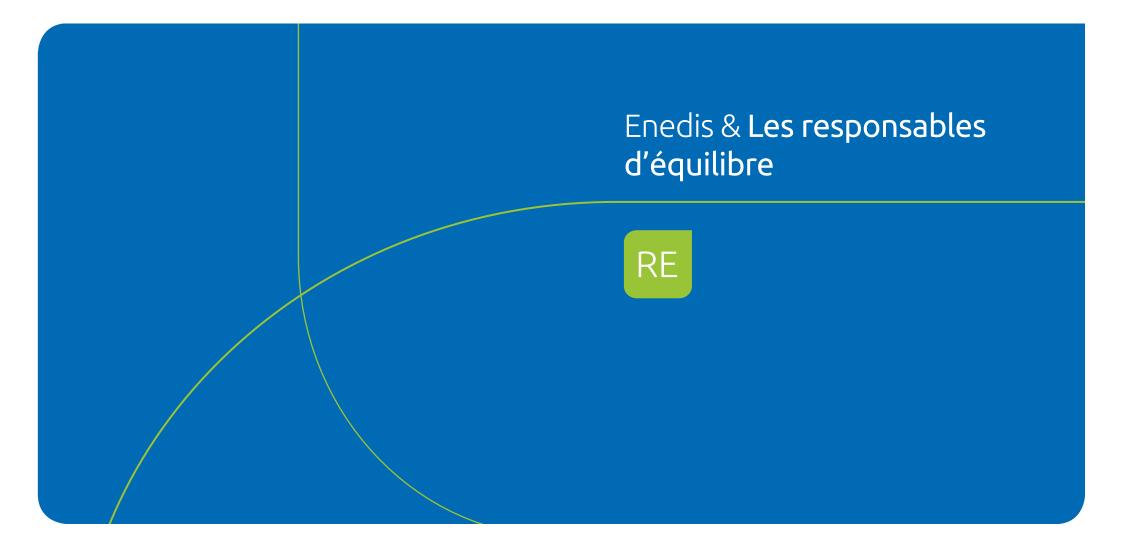


CATALOGUE DES PRESTATIONS DESCRIPTIFS & TARIFS





CATALOGUE DES PRESTATIONS

Enedis & Les responsables d'équilibre

L'objet de ce catalogue est de présenter les prestations proposées par Enedis aux responsables d'équilibre.

Enedis se réserve le droit d'apporter des modifications au contenu de ce catalogue pour prendre en compte les évolutions techniques ou réglementaires.

Le catalogue en vigueur est celui figurant sur le site internet d'Enedis www.enedis.fr (version du 1er février 2021, référencée sous le n° : Enedis-NOI-CF 34E)

Les fiches descriptives des prestations figurant dans ce catalogue sont propriété d'Enedis.

Chaque destinataire reconnaît que l'usage qu'il pourrait faire de ce document, ainsi que les conséquences en résultant pour lui ou tout autre tiers utilisateur, ne sauraient engager la responsabilité d'Enedis à quelque titre que ce soit.

La réutilisation de tout ou partie de ces informations à toute fin autre que celle indiquée ci-dessus sera considérée comme une utilisation non autorisée, à laquelle Enedis pourra donner toutes suites en se fondant sur le non-respect du droit de la propriété intellectuelle.







SOMMAIRE DES PRESTATIONS PROPOSÉES



▼ Sommaire interactif - Cliquez sur la désignation de la prestation pour un accès direct

Désignation	N° Fiche	Page
PRÉAMBULE - ACCÈS AUX PRESTATIONS		5
STRUCTURE DES FICHES DESCRIPTIVES DES PRESTATIONS PROPOSÉES		6
SYNTHÈSE DES PRESTATIONS PROPOSÉES		7
SYNTHÈSE DES PRESTATIONS PAR CIBLE CLIENTS		9
→ Transmission du périmètre Enedis	FLUX S507	11
→ Transmission en S+1 du périmètre Enedis	FLUX S517	12
→ Transmission de la courbe de température	FLUX S705 - S706	13
→ Transmission de la courbe de pseudo rayonnement	FLUX S707 - S708	14
→ Transmission des coefficients de profils dynamiques	FLUX S709	15
→ Transmission mensuelle de la courbe de mesure de consommation	FLUX R18	16
→ Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de consommation	FLUX R19	17
→ Transmission de l'énergie de production	FLUX RP09	18
→ Transmission mensuelle de la courbe de mesure de production	FLUX RP12	19
→ Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de production	FLUX RP13	20
→ Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production	Option CDC BT INF 36	21
→ Transmission des données ARENH	FLUX S570	22
→ Transmission des Bilans	FLUX S501	24
→ Transmission des Bilans détaillés par sous-profil	FLUX \$502 - \$503	25
→ Transmission des Bilans détaillés par sous-profil et par fournisseur	FLUX S505	26
→ Transmission des facteurs d'usage unitaires échantillonnés	FLUX S508	27
→ Transmission anticipée en S-1 des facteurs d'usage agrégés par sous-profil	FLUX S509	28
→ Transmission des Bilans Ecarts en S+1	FLUX S510	29
→ Transmission des Bilans Ecarts en S+1 avec option Tendance de calage	FLUX S510+	30
→ Transmission des Bilans RecoTemp anticipés	FLUX S511	31
→ Transmission des facteurs d'usage unitaires des sites profilés	FLUX S518	32
→ Transmission des courbes de charge des sites télé-relevés agrégées par fournisseur ou par filière de production	FLUX S521	33
→ Bouquet Bilans agrégés	BQBA	34
→ Bouquet Bilans détaillés	BQBD	35
→ Bouquet Facteurs d'usage	BQFU	36





Enedis & Les responsables d'équilibre

→ Transmission en M-1 de la liste des CARD-S présents au périmètre du RE le mois suivant	FLUX PRE01	37
→ Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production	Option CDC BT SUP 36 et HTA	38
→ Transmission d'un historique de données du responsable d'équilibre	Historique	39
→ Transmission anticipée en RecoTemp des Bilans détaillés par sous profil et par fournisseur	FLUX S515	41
→ Formation sur la reconstitution des flux	Formation	43
→ E-learning sur la reconstitution des flux	Formation	44





PRÉAMBULE

Le catalogue constitue l'offre d'Enedis en matière de prestations aux responsables d'équilibre.

Ce préambule présente le cadre général d'application et de fonctionnement du catalogue des prestations. Lorsque la réalisation d'une prestation nécessite des précisions particulières, cellesci sont apportées dans la fiche descriptive qui lui est relative.

→ ACCÈS AUX PRESTATIONS

Enedis garantit la fourniture des prestations aux responsables d'équilibre (RE) dans des conditions transparentes et non discriminatoires.

Les prestations peuvent être demandées directement par les responsables d'équilibre lorsau'ils disposent d'un contrat GRD-RE en vigueur, ou d'un tiers autorisé par lui, tel que le prévoit la section 2 des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre.

→ RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES. **ET CONTRACTUELLES**

Les prestations proposées dans ce cataloque sont réparties en différentes catégories:

- 1 Les prestations réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité.
- Les prestations issues des règles tarifaires contenues dans la délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 juin 2019 relative aux responsables d'équilibre :
- les prestations annexes non facturées
- les prestations annexes facturées

- Les prestations hors règles tarifaires :

- les prestations annexes réalisées à titre expérimental.
- 2 Les prestations annexes relevant du domaine concurrentiel

Elles peuvent être réalisées par d'autres prestataires que le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Enedis.

Les prestations sont demandées et ré-

alisées en conformité avec l'ensemble des dispositions réalementaires existantes, en particulier les règles tarifaires. Les prestations sont conformes aux clauses incluses dans le contrat dont dispose le demandeur et qui leur sont relatives (contrat GRD-RE en vigueur avec Enedis).

À titre expérimental. Enedis peut proposer des prestations annexes à destination des responsables d'équilibre. Préalablement à l'expérimentation d'une prestation annexe et après avoir consulté les acteurs du marché de l'électricité concernés. Enedis notifie à la Commission de régulation de l'énergie, en les iustifiant, le contenu et le prix de la prestation ainsi que la durée de la période d'expérimentation.

La durée de la période d'expérimentation ne peut excéder deux ans. renouvelable une fois.

S'agissant des prestations de transmission de données. Enedis ne saurait être tenue pour responsable – au delà des clauses prévues par le contrat GRD-RE - d'un quelconque dommage pouvant résulter de l'interprétation et/ou de l'utilisation directe ou indirecte par le RE des informations fournies.

Il appartient au demandeur de la prestation de vérifier la conformité de sa demande avec les dispositions réglementaires et clauses contractuelles.

→ RÉALISATION **DES PRESTATIONS**

La prestation est considérée comme réalisée, et donc facturée, lorsque l'ensemble des actes élémentaires décrits dans la fiche qui lui est relative ont été effectués. Aucun acte non compris dans ces actes élémentaires ne pourra être demandé au titre de la prestation.

Pour les responsables d'équilibre, la facturation est trimestrielle. à trimestre échu.

Sauf disposition particulière, les délais de réalisation affichés dans les fiches descriptives des prestations sont des délais standards correspondant à des délais movens de réalisation constatés actuellement, exprimés en jours calendaires. Enedis ne peut ainsi notamment pas être tenue pour responsable d'un dépassement de ces délais.

Les prestations peuvent être demandées par les responsables d'équilibre par mail adressé à la boîte email dédiée aux responsables d'équilibre.

Pour les prestations récurrentes, la demande d'une prestation est faite pour une durée minimale de 3 mois, renouvelée par tacite reconduction (sauf durée spécifique dûment indiquée dans la fiche prestation correspondante).

La même démarche et les mêmes délais sont suivis pour les demandes de modification ou de suppression de prestation y compris pour les prestations récurrentes.

→ PRINCIPE DE DÉFINITION **DES PRIX DES PRESTATIONS**

Pour les prestations annexes non facturées :

Les coûts sont couverts par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) en viqueur et les prestations ne sont donc pas facturées au responsable d'équilibre qui bénéficie de ces prestations.

Pour les prestations annexes

Des niveaux de prix ont été fixés par

la délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 juin 2019 portant décision sur la tarification des prestations annexes à destination des responsables d'équilibre, sauf pour les prestations qui doivent être facturées sur devis dont les prix sont construits sur la base:

- de coûts standards de main d'œuvre. en fonction de la qualification des intervenants.
- de coûts réels pour les autres postes. Ces niveaux de prix sont indexés chaque année.

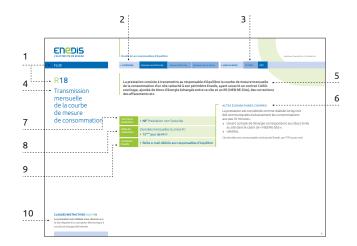
Sauf disposition particulière, les prestations récurrentes liées aux bilans alobaux de consommation (Bilans) ont un prix fixe par mois calendaire, et s'appliquent à l'ensemble des calculs de bilans globaux de consommation sur ce mois, indépendamment du nombre de bilans globaux de consommation effectivement calculés chaque mois.

Pour les prestations annexes réalisées dans un contexte concurrentiel:

Les prix sont définis en tenant compte des prix pratiqués sur le marché pour des prestations comparables.



STRUCTURE DES FICHES DESCRIPTIVES DES PRESTATIONS



1 - Nom de la fiche

Le nom de la fiche indique la prestation concernée et précise, dans le cas d'une prestation de flux, le numéro du flux.

2 - Catégorie

Cette rubrique précise la catégorie à laquelle appartient la prestation réalisée :

• Annexe non facturée :

Prestations annexes réalisées à titre exclusif par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Enedis. dont le coût est entièrement couvert par le TURPE.

• Annexe facturée :

Prestations annexes réalisées à titre exclusif par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Enedis, dont le coût est couvert en tout ou partie par le tarif de la prestation.

Annexe concurrence:

Prestations annexes réalisées dans un contexte concurrentiel.

3 - Cible clients

Cette rubrique indique vers quelle cible de clients du responsable d'équilibre la prestation est destinée :

- Portefeuille profilé.
- Portefeuille non profilé (ou télérelevé).

4 - Titre de la fiche

Le titre de la fiche indique la prestation proposée par Enedis au responsable d'équilibre.

5 - Description

Cette rubrique définit la prestation.

6 - Actes élémentaires compris

Cette rubrique présente l'ensemble des actes élémentaires effectués à l'occasion de la réalisation de la prestation, et l'ensemble des éléments transmis dans le cas d'une prestation de transmission de flux.

7 - Tarif de la prestation

Les prix sont affichés hors taxes (HT).

Cette rubrique énonce par ailleurs les éventuelles règles particulières (cas de non facturation par exemple).

8 - Délai de réalisation

Sauf disposition particulière, cette rubrique énonce le délai standard qui est le délai moyen constaté actuellement, exprimé en jours calendaires.

S'agissant des prestations récurrentes associées aux calculs de BGC, ce délai est exprimé par rapport au dernier jour de la semaine de calcul concernée (semaine du samedi 0h au vendredi 24h).

9 - Contacter Enedis

Le champ indique par quel moyen le responsable d'équilibre peut demander la prestation.

10 - Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve des éventuelles conditions restrictives énoncées dans cette rubrique.



SYNTHÈSE DES PRESTATIONS PROPOSÉES

CATÉGORIE		PRESTATION	N° PRESTATION	COMPLÉMENT		TARIF
Annexe Prestations annexes réalisées	→ Transmission du périmètre Enedis	FLUX S507	Processus Ecarts et RecoTer	mp	NF Prestation non facturée	
non facturée	à titre exclusif par le gestionnaire de réseau de distribution	→ Transmission en S+1 du périmètre Enedis	FLUX S517			NF Prestation non facturée
	d'électricité Enedis, dont le coût est entièrement couvert par	→ Transmission de la courbe de température	FLUX S705 - S706	Formats XML ou TXT		NF Prestation non facturée
	le TURPE.	→ Transmission de la courbe de pseudo rayonnement	FLUX S707 - S708	Formats XML ou TXT		NF Prestation non facturée
		→ Transmission des coefficients de profils dynamiques	FLUX S709			NF Prestation non facturée
		→ Transmission mensuelle de la courbe de mesure de consommation	FLUX R18	Par site		NF Prestation non facturée
		→ Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de consommation	FLUX R19	Par site, à la demande		NF Prestation non facturée
		→ Transmission de l'énergie de production	FLUX RP09			NF Prestation non facturée
		→ Transmission mensuelle de la courbe de mesure de production	FLUX RP12			NF Prestation non facturée
		→ Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de production	FLUX RP13	Par site, à la demande		NF Prestation non facturée
		→ Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production	Option CDC BT INF 36			NF Prestation non facturée
		→ Transmission des données ARENH	FLUX S570			NF Prestation non facturée
Annexe	Prestations annexes réalisées à titre exclusif par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Enedis.	→ Transmission des Bilans	FLUX S501	Processus Ecarts et RecoTe	mp	197,09 €HT/mois
facturée		→ Transmission des Bilans détaillés par sous-profil	FLUX S502	Consommation		576,67 €HT/mois
				FLUX S503	Production	
		→ Transmission des Bilans détaillés par sous-profil et par fournisseur	FLUX S505	Processus Ecarts et RecoTer	mp	1 258,62 €HT/mois
		→ Transmission des facteurs d'usage unitaires échantillonnés	FLUX S508	En Rejeu M+3		104,14 €HT / mois
		→ Transmission anticipée en S-1 des facteurs d'usage agrégés par sous-profil	FLUX S509			812,97 €HT/mois
		→ Transmission des Bilans Ecarts en S+1 avec option Tendance de calage	FLUX S510	BGC S+1		254,18 €HT / mois
			FLUX S510 +	BGC S+1 avec option Tenda	nce de calage	617,29 €HT/mois
		→ Transmission des Bilans RecoTemp anticipés	FLUX S511	Processus RecoTemp		477,24 €HT/mois
		→ Transmission des facteurs d'usage unitaires des sites profilés	FLUX S518	Nombre de sites profilés en million(s)	≤1	650,81 €HT/mois
					>1 ≤5	1 301,61 €HT/mois
					> 5	2 603,22 €HT/mois
		→ Transmission des courbes de charge des sites télé-relevés agrégées par fournisseur ou par filière de production	FLUX S521			706,30 €HT/mois
		→ Bouquet Bilans agrégés	BQBA	Nombre de sites profilés en million(s)	≤1	197,09 €HT/mois
					>1 ≤5	279,87 €HT/mois
					> 5	397,40 €HT/mois



Enedis & Les responsables d'équilibre

SYNTHÈSE DES PRESTATIONS PROPOSÉES

CATÉGORIE		PRESTATION	N° PRESTATION	COMPLÉMENT		TARIF
		→ Bouquet Bilans détaillés	BQBD	Nombre de sites profilés	≤1	576,67 €HT/mois
				en million(s)	> 1 ≤ 5	818,87 €HT/mois
					> 5	1 162,80 €HT/mois
		→ Bouquet Facteurs d'usage	BQFU	Nombre de sites profilés	≤ 1	650,81 ^{€HT} /mois
				en million(s)	> 1 ≤ 5	924,14 €HT / mois
					> 5	1 312,29 €HT/mois
		→ Transmission en M-1 de la liste des CARD-S présents au périmètre	FLUX PRE01	Cas périmètre RE	≤ 100	165,99 €HT/mois
		du RE le mois suivant		en CARDS	> 100 ≤ 500	337,18 €HT/mois
					> 500	674,34 €HT/mois
		→ Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production	Option CDC BT SUP 36 et HTA	Par site		12,19 €HT / mois
		→ Transmission d'un historique de données du responsable d'équilibre	Historique			Sur devis
Annexe titre exclusif p	nnexes réalisées à par le gestionnaire de lélectricité Enedis en nental.	→ Transmission anticipée en RecoTemp des Bilans détaillés par sous profil et par fournisseur	FLUX S515	Processus RecoTemp		211,75 €HT/mois
ADDOVO	nnexes réalisées	→ Formation sur la reconstitution des flux	Formation	Par stagiaire		1 800,00 €HT
concurrence	exte concurrentiel.	→ E-learning sur la reconstitution des flux	Formation	Par apprenant		210,00 €HT



SYNTHÈSE DES PRESTATIONS PAR CIBLE CLIENTS

CIBLE CLIENTS	PRESTATION	N° PRESTATION	Page
	→ Transmission de la courbe de température	FLUX S705 - S706	13
Profilés	→ Transmission de la courbe de pseudo rayonnement	FLUX S707 - S708	14
	→ Transmission des coefficients de profils dynamiques	FLUX S709	15
	→ Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production	Option CDC BT INF 36	21
	→ Transmission des Bilans détaillés par sous-profil	FLUX S502 - S503	25
	→ Transmission des Bilans détaillés par sous-profil et par fournisseur	FLUX S505	26
	→ Transmission des facteurs d'usage unitaires échantillonnés	FLUX S508	27
	→ Transmission anticipée en S-1 des facteurs d'usage agrégés par sous-profil	FLUX S509	28
	→ Transmission des Bilans RecoTemp anticipés	FLUX S511	31
	→ Transmission anticipée en RecoTemp des Bilans détaillés par sous profil et par fournisseur	FLUX S515	41
	→ Transmission des facteurs d'usage unitaires des sites profilés	FLUX S518	32
	→ Bouquet facteurs d'usage	BQFU	36
	→ Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production	Option CDC BT SUP 36 et HTA	38
	→ Transmission mensuelle de la courbe de mesure de consommation	FLUX R18	16
CDC*	→ Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de consommation	FLUX R19	17
	→ Transmission de l'énergie de production	FLUX RP09	18
	→ Transmission mensuelle de la courbe de mesure de production	FLUX RP12	19
	→ Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de production	FLUX RP13	20
	→ Transmission des courbes de charge des sites télé-relevés agrégées par fournisseur ou par filière de production	FLUX S521	33
	→ Transmission du périmètre Enedis	FLUX S507	11
Profilés & CDC	→ Transmission en S+1 du périmètre Enedis	FLUX S517	12
	→ Transmission des données ARENH	FLUX S570	22
	→ Transmission des Bilans	FLUX S501	24
	→ Transmission des Bilans Ecarts en S+1	FLUX S510	29
	→ Transmission des Bilans Ecarts en S+1 avec option Tendance de calage	FLUX S510+	30
	→ Bouquet Bilans agrégés	BQBA	34
	→ Bouquet Bilans détaillés	BQBD	35
	→ Transmission en M-1 de la liste des CARD-S présents au périmètre du RE le mois suivant	FLUX PRE01	37
	→ Transmission d'un historique de données du responsable d'équilibre	Historique	39
	→ Formation sur la reconstitution des flux	Formation	43
	→ E-learning sur la reconstitution des flux	Formation	44

^{*} Courbes De Charge (antérieurement désigné Non profilés)









S507

Transmission du périmètre Enedis

Enedis & Les responsables d'équilibre

Annexe non facturée Profilés → CATÉGORIE Annexe facturée → CIBLE CLIENTS CDC Annexe expérimentale Annexe concurrence

La prestation consiste pour chaque semaine S à transmettre au responsable d'équilibre les éléments rattachés à son périmètre Enedis.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délais de réalisation	Les flux sont envoyés conformément aux dispositions du chapitre D des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre. Pour chaque semaine S: S+2
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement:

- le code EIC du RE,
- l'identifiant du point de référence de la mesure,
- le type de sites consommateurs «CONS» ou producteurs «PROD»,
- le profil affecté si profilé,
- le code du fournisseur pour les sites de consommation en contrat unique,
- les dates de début et de fin d'activité dans la semaine S.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.





S517

Transmission en S+1 du périmètre Enedis Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste pour chaque semaine S à transmettre au responsable d'équilibre les éléments rattachés à son périmètre Enedis, en S+1.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Les flux sont envoyés conformément aux dispositions du chapitre D des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre. Pour chaque semaine S: Avant le vendredi de S+1 à 12h
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement :

- le code EIC du RE,
- l'identifiant du point de référence de la mesure,
- le type de sites consommateurs «CONS» ou producteurs «PROD»,
- le profil affecté si profilé,
- le code du fournisseur pour les sites de consommation en contrat unique,
- les dates de début et de fin d'activité dans la semaine S.





S705 - S706

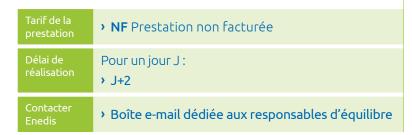
Transmission de la courbe de température Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste, pour chaque jour J, à transmettre au responsable d'équilibre le flux de température utilisé pour le calcul de la courbe de charge estimée par profilage des sites de son périmètre Enedis.

En fonction du format des données, les flux sont dénommés :

- S705 : format XML - S706 : format TXT



ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement :

- le jour et le point 30' concerné en heure UTC,
- la température correspondant au pas 30' en °Celsius.

Conformément aux dispositions du chapitre F des règles RE-MA. Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.





S707 - S708

Transmission de la courbe de pseudo rayonnement

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste, pour chaque jour J, à transmettre au responsable d'équilibre les données de pseudo rayonnement calculées au pas 30' et exprimées en heure UTC et en %.

En fonction du format des données, les flux sont dénommés :

- S707 : format XML - S708 : format TXT

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Pour un jour J : > J+2
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement :

• le jour et le point 30' concerné en heure UTC.

Conformément aux dispositions du chapitre F des règles RE-MA. Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.





S709

Transmission des coefficients de profils dynamiques Enedis & Les responsables d'équilibre

VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre en S+1 au responsable d'équilibre le flux des coefficients de profils dynamiques portant sur la semaine S, utilisés pour certains calculs de reconstitution des flux.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	 Les données portant sur la semaine S sont transmis le mercredi de S+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées les valeurs des coefficients de profils dynamiques pour chaque pas demi-horaire de la semaine S et pour chacun des sous-profils et groupe de période mobile à traiter, conformément aux dispositions du chapitre F des règles RE-MA.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.



R18

Transmission
mensuelle
de la courbe
de mesure
de consommation

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre la courbe de mesure mensuelle de la consommation d'un site rattaché à son périmètre Enedis, ayant souscrit un contrat CARD-soutirage, ajustée de blocs d'énergie échangés entre ce site et un RE (NEB RE-Site), des corrections des effacements etc.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Données mensuelles du mois M : > 15 ^{ème} jour de M+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement les consommations aux pas 10 minutes :

- tenant compte de l'énergie correspondant aux blocs livrés au site dans le cadre de « NEB RE-Site »,
- validées.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

CLAUSES RESTRICTIVES FLUX R18

La prestation est réalisée sous réserve que le site dispose d'un compteur électronique à courbe de charge télé-relevée. VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021



R19

Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de consommation

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre la courbe de mesure hebdomadaire de la consommation d'un site rattaché à son périmètre Enedis, ayant souscrit un contrat CARD-soutirage, ajustée de blocs d'énergie échangés entre ce site et un RE (NEB RE-Site), des corrections des effacements etc.

La prestation est réalisée pour les Points de Référence de la Mesure pour lesquels le responsable d'équilibre a demandé à recevoir la courbe de mesure.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Données hebdomadaires de la semaine S : > S+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement les consommations au pas 10 minutes ajustées de l'énergie correspondant aux blocs livrés au site dans le cadre de « NEB-RE-Site ».

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

CLAUSES RESTRICTIVES FLUX R19

La prestation est réalisée sous réserve que le site dispose d'un compteur électronique à courbe de charge télé-relevée. VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021



RP09

Transmission de l'énergie de production Enedis & Les responsables d'équilibre

Annexe non facturée Profilés → CATÉGORIE Annexe facturée → CIBLE CLIENTS Annexe expérimentale Annexe concurrence

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre l'énergie de production des sites rattachés à son périmètre Enedis qui ne reçoivent pas de courbes de charge télé-relevées et ayant souscrit un contrat CARD-injection.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	> Suivant le rythme de publication au client
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'a été communiquée exclusivement l'énergie annuelle (ou pluriannuelle) de production.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

CLAUSES RESTRICTIVES FLUX RP09

La prestation est réalisée sous réserve que le site ait fait l'objet d'une publication de données de comptage vers le client.

VERSION ACTUALISÉE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021



RP12

Transmission mensuelle de la courbe de mesure de production

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre la courbe de mesure mensuelle de la production des sites rattachés à son périmètre Enedis et ayant souscrit un contrat CARD-injection.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Données mensuelles du mois M : > 15 ^{ème} jour de M+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement les productions au pas 10 minutes validées.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

CLAUSES RESTRICTIVES FLUX RP12

La prestation est réalisée sous réserve que le site dispose d'un compteur électronique à courbe de charge télé-relevée. VERSION ACTUALISÉE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021



RP13

Transmission hebdomadaire de la courbe de mesure de production

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre la courbe de mesure hebdomadaire de la production des sites rattachés à son périmètre Enedis et ayant souscrit un contrat CARD-injection.

La prestation est réalisée pour les sites pour lesquels le responsable d'équilibre a demandé à recevoir la courbe de mesure.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Données hebdomadaires de la semaine S : > S+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement les productions au pas 10 minutes.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

CLAUSES RESTRICTIVES FLUX RP13

La prestation est réalisée sous réserve que le site dispose d'un compteur électronique à courbe de charge télé-relevée. VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021



Option CDC BT INF 36

Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

Pour les sites en BT ≤ 36 kVA, la prestation consiste à proposer aux responsables d'équilibre l'utilisation des courbes de mesure enregistrées de certains sites de leur périmètre pour la reconstitution des flux, alors même que des courbes de mesure estimées sur la base de profils en phase avec la structure de la grille de mesure pourraient être utilisées, conformément aux dispositions du chapitre F des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre.

Cette prestation est souscrite pour une durée minimale de 12 mois.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	› Le 5 ^{ème} samedi suivant la date de la demande
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsque la reconstitution des flux pour le site de consommation et/ou de production est effectuée en utilisant sa courbe de mesure

CLAUSES RESTRICTIVES Option CDC BT INF 36

La prestation est réalisée sous réserve que :

- le site soit équipé d'un dispositif de comptage permettant de télérelever la courbe de mesure et ouvert aux services.
- le responsable d'équilibre s'engage sur l'obtention par le fournisseur de l'accord explicite
- « Opt-In » pour l'accès à la courbe de mesure.



S570

Transmission des données ARENH

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre, pour chaque semaine S, à RTE et au responsable d'équilibre dont l'un au moins des fournisseurs a souscrit à l'ARENH, les données permettant d'établir la consommation constatée.

Les données élémentaires utilisées pour le calcul de la **consommation constatée** sont les mêmes que celles utilisées pour le calcul des Ecarts dans la reconstitution des flux relevant de la section 2 des règles relatives au dispositif de RE, à la différence près du traitement spécifique des NEB RE-Sites, lorsque la somme des NEB RE-Sites reçues par un site excède la consommation physique du Site.

Les données élémentaires utilisées pour le calcul de la **consommation constatée** sont les données :

- du rejeu M+6 pour les Mois de janvier à mars de l'année A,
- du rejeu M+3 pour les Mois d'avril à septembre de l'année A,
- du rejeu M+1 pour les Mois d'octobre à décembre de l'année A.

Si ces données sont ensuite modifiées, le GRD utilise le dernier Rejeu pris en compte par RTE pour l'élaboration de la facture de régularisation des Ecarts avant le 10 du Mois de mars de l'année A+1.

Le RE reconnaît et accepte que le rejeu retenu doive être un rejeu pris en compte par RTE pour l'élaboration de la facture de régularisation des Ecarts avant le 10 mars de l'année A+1.

Tarif de la prestation	> NF Prestation non facturée
Délai de réalisation	Pour chaque semaine S : Avant le 10 mars de l'année A+1 pour l'année A
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement :

- 1 la courbe de charge des consommations estimées des sites profilés rattachés au périmètre d'équilibre du responsable d'équilibre,
- 2 la courbe de charge télérelevée des consommations ajustées des sites télérelevés rattachés au périmètre d'équilibre du responsable d'équilibre et corrigée des NEB excédentaires des clients télérelevés,
- 3 la courbe de charge des corrections liées aux NEB RE-Site livrées en excédent des consommations réelles de sites de soutirage,
 - et aux responsables d'équilibre multi-fournisseurs, seuls :
- 4 pour chaque site recevant des NEB, la courbe de charge de la correction de la NEB RE-Site livrée en excédent des consommations réelles du site de soutirage raccordé au RPD

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.









S501

Transmission des Bilans

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre les flux agrégés ci-dessous, calculés pour chaque semaine S à partir des éléments présents dans son périmètre Enedis :

- la courbe de charge agrégée des consommations estimées,
- la courbe de charge agrégée des productions estimées,
- la courbe de charge agrégée des consommations télérelevées,
- la courbe de charge agrégée des productions télérelevées.

Tarif de la prestation	> 197,09 €HT/mois
Délais de réalisation	Les flux sont envoyés conformément aux dispositions du chapitre D des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre. Pour chaque semaine S S+2
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les flux agrégés du responsable d'équilibre dans les délais définis.





S502 - S503

Transmission des Bilans détaillés par sous-profil Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre les courbes de charge estimées par sous-profil pour chaque semaine S :

- Sous-profil de consommation : FLUX S502,
- Sous-profil de production : FLUX \$503.

Tarif de la prestation	> 576,67 €HT/mois
Délais de réalisation	Les flux sont envoyés conformément aux dispositions du chapitre D des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre. Pour chaque semaine S S+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les flux agrégés par sous-profil du responsable d'équilibre (S502 et/ou S503 suivant la composition de son portefeuille) dans les délais définis.





S505

Transmission des Bilans détaillés par sous-profil et par fournisseur Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre les courbes de charge estimées par sous-profil et par fournisseur pour chaque semaine S.

Tarif de la prestation	> 1 258,62 €HT/mois
Délais de réalisation	Les flux sont envoyés conformément aux dispositions du chapitre D des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre. Pour chaque semaine S S+2
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les flux agrégés du responsable d'équilibre dans les délais définis.





S508

Transmission des facteurs d'usage unitaires échantillonnés

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre, lors de chaque rejeu M+3, les facteurs d'usage échantillonnés dans le périmètre du RE pour chaque semaine S.

Tarif de la prestation	> 104,14 ^{€ HT} / mois
Délai de réalisation	Pour une semaine S d'un mois M : Navant le 12 du mois M
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les facteurs d'usage échantillonnés pour le rejeu M+3 de la semaine S.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.



→ CATÉGORIE



FLUX

S509

Transmission anticipée en S-1 des facteurs d'usage agrégés par sous-profil Enedis & Les responsables d'équilibre

Annexe non facturée

Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre, avant le début de la semaine S, les facteurs d'usage de la semaine S agrégés par sous-profil au périmètre du réseau géré par Enedis.

Tarif de la prestation	> 812,97 €HT/mois
Délai de réalisation	Pour une semaine S d'un mois M : Au plus tard le jeudi S-1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

Annexe facturée

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les facteurs d'usage agrégés par sous profil au périmètre Enedis en semaine S-1 pour la semaine S.

VERSION ACTUALISÉE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.



S510

Transmission des Bilans Ecarts en S+1

Enedis & Les responsables d'équilibre

Annexe non facturée

→ CATÉGORIE

Annexe expérimentale Annexe concurrence

→ CIBLE CLIENTS

Profilés

VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021

La prestation consiste à transmettre sur le périmètre Enedis du responsable d'équilibre, pour chaque semaine S:

- les flux ci-dessous, calculés en S+1 selon les règles du processus Ecarts, si le contrôle d'exhaustivité le permet :
- la courbe de charge agrégée des consommations estimées,
- la courbe de charge agrégée des productions estimées,
- la courbe de charge agrégée des consommations télérelevées,
- la courbe de charge agrégée des productions télérelevées.
- le résultat du contrôle d'exhaustivité des données établi à la maille Enedis*.

Annexe facturée

- * Contrôle d'exhaustivité réalisé avant 14h le jeudi de S+1 :
- Données disponibles : publication sans réserve,
- Taux de données manquantes modéré : publication avec réserve,
- Taux de données manquantes important : pas de publication.

Tarif de la prestation	> 254,18 €HT/mois
Délai de réalisation	Pour chaque semaine S : Avant le vendredi de S+1 à 12h
Contacter Enedis	> Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement:

- les flux agrégés du responsable d'équilibre calculés en S+1, pour chaque semaine S pour laquelle le taux de données attendues avant 14h le jeudi de S+1 est satisfaisant,
- le résultat du contrôle d'exhaustivité à la maille Fnedis.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

CLAUSES RESTRICTIVES FLUX \$510

La prestation est réalisée sous réserve du résultat du contrôle d'exhaustivité.



S510+

Transmission des Bilans Ecarts en S+1 avec option Tendance de calage

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée → CIBLE CLIENTS Profilés CDC Annexe expérimentale Annexe concurrence

La prestation consiste à transmettre sur le périmètre Enedis du responsable d'équilibre, pour chaque semaine S :

- les flux ci-dessous, calculés en S+1 selon les règles du processus Ecarts, si le contrôle d'exhaustivité le permet :
- la courbe de charge agrégée des consommations estimées,
- la courbe de charge agrégée des productions estimées,
- la courbe de charge agrégée des consommations télérelevées,
- la courbe de charge agrégée des productions télérelevées.
- le résultat du contrôle d'exhaustivité des données établi à la maille Enedis*,
- la tendance de calage calculée à la maille Enedis en S+1, si le contrôle d'exhaustivité le permet.
- * Contrôle d'exhaustivité réalisé avant 14h le jeudi de S+1 :
- Données disponibles : publication sans réserve,
- Taux de données manquantes modéré : publication avec réserve,
- Taux de données manquantes important : pas de publication.

Tarif prestation	• 617,29 €HT/mois
Délai de réalisation	Pour chaque semaine S : Avant le vendredi de S+1 à 12h
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement:

- les flux agrégés du responsable d'équilibre calculés en S+1, pour chaque semaine S pour laquelle le taux de données attendues avant 14h le jeudi de S+1 est satisfaisant,
- la Tendance du Calage calculée à la maille Enedis en S+1, pour chaque semaine S pour laquelle le taux de données attendues avant 14h le ieudi de S+1 est satisfaisant.
- le résultat du contrôle d'exhaustivité à la maille Enedis.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.

VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021





S511

Transmission des Bilans RecoTemp anticipés Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre, une vision anticipée du Bilan de Réconciliation Temporelle de chaque semaine S, calculée selon les règles du processus de Réconciliation Temporelle, à 2 échéances :

- en M+6,
- en M+12.

Les Bilans RecoTemp anticipés sont calculés à partir des éléments présents au périmètre Enedis du responsable d'équilibre, au moment du calcul.

	Tarif de la prestation	> 477,24 €HT/ mois
	Délais de réalisation	Pour chaque semaine S du mois M : Navant la fin du mois M+6, Navant la fin du mois M+12.
	Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les flux agrégés des Bilans RecoTemp anticipés, pour chaque semaine S du mois M, à deux échéances :

- M+6,
- M+12.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.





S518

Transmission des facteurs d'usage unitaires des sites profilés Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre pour chaque âge de bilan du processus Ecarts, les facteurs d'usage (FU) unitaires des sites profilés présents dans le périmètre du RE.

Nombre de sites profilés en million(s) : Tarifs de la > **650,81** €HT/mois >1 ≤5 **> 1 301,61** €HT/mois > 2 603,22 €HT/mois Les flux sont envoyés conformément aux dispositions du chapitre D des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre. Pour chaque semaine S: > Avant 12h le jeudi de S+2, → Le jeudi entre le 13 et le 19 du mois M+1, M+3 > Avant le 12 du mois M+3, M+6 > Avant l'antépénultième jour du mois M+5, M+12 > Avant le 5 du mois M+12, M+14 > Avant le 15 du mois M+14 (mise en production à partir de septembre 2019). > Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'a été effectuée la transmission des FU unitaires dans les délais de réalisation définis.





S521

Transmission des courbes de charge des sites télé-relevés agrégées par fournisseur ou par filière de production

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre les flux agrégés ci-dessous pour chaque semaine S à partir des éléments présents dans son périmètre Enedis :

- la courbe de charge agrégée des sites de consommation télérelevés, par fournisseur,
- la courbe de charge agrégée des sites de production télérelevés, par filère de production.

Tarif de la prestation	> 706,30 €HT/mois
Délais de réalisation	Pour chaque semaine S: S+1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les flux agrégés du responsable d'équilibre dans les délais définis.



BQBA

Bouquet Bilans agrégés Enedis & Les responsables d'équilibre

VERSION ACTUALISÉE DU 1ER FÉVRIER 2021

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

Le bouquet «Bilans agrégés» est composé des prestations suivantes :

- Transmission des Bilans S501
- Transmission de Bilans Ecarts en S+1 S510
- Transmission des Bilans RecoTemp anticipés \$511
- Transmission de Bilans Ecarts en S+1 avec option Tendance de calage S510+

Le détail de chacune de ces prestations est décrit dans sa fiche correspondante.

Tarif du bouquet	Nombre de sites en million(s) : ≤ 1
Délai de réalisation	 Se référer aux délais mentionnés dans chaque fiche prestation correspondante
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'a été effectuée la transmission des bilans dans les délais définis.

Elles sont précisées dans la fiche de chacune des prestations constituant le bouquet.



BQBD

Bouquet Bilans détaillés Enedis & Les responsables d'équilibre

VERSION ACTUALISÉE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

Profilés → CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée → CIBLE CLIENTS CDC Annexe expérimentale Annexe concurrence

Le bouquet «Bilans détaillés» est composé des prestations suivantes :

- Transmission des Bilans détaillés par sous-profil \$502 ou \$503
- Transmission des courbes de charge des sites télé-relevés agrégées par fournisseur ou par filière de production \$521
- Transmission des Bilans détaillés par sous-profil et par fournisseur \$505

Le détail de chacune de ces prestations est décrit dans sa fiche correspondante.

Tarif du bouquet	Nombre de sites en million(s) :
	≤1 576,67 €HT/mois
	>1 ≤5 > 818,87 €HT/mois
	> 5 1 162,80 €HT/mois
Délai de réalisation	 Se référer aux délais mentionnés dans chaque fiche prestation correspondante
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'a été effectuée la transmission des bilans dans les délais définis.



BQFU

Bouquet Facteurs d'usage Enedis & Les responsables d'équilibre

VERSION ACTUALISÉE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

→ CIBLE CLIENTS Profilés → CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale CDC Annexe concurrence

Le bouquet «Facteurs d'usage» est composé des prestations suivantes :

- Transmission des facteurs d'usage unitaires des sites profilés S518
- Transmission anticipée en S-1 des facteurs d'usage agrégés par sous-profil \$509

Le détail de chacune de ces prestations est décrit dans sa fiche correspondante.

Tarif du bouquet	Nombre de sites en million(s) :
boaquee	≤1 650,81 €HT/mois
	>1 ≤5 > 924,14 €HT/mois
	>5 1 312,29 €HT/ mois
Délai de réalisation	 Se référer aux délais mentionnés dans chaque fiche prestation correspondante
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'a été effectuée la transmission des facteurs d'usage dans les délais définis.





PRE01

Transmission en M-1 de la liste des CARD-S présents au périmètre du RE le mois suivant Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre le dernier jour ouvré de chaque mois, la liste des sites CARD-Soutirage sur son périmètre pour le mois suivant.

Tarifs de la prestation	Pour un périmètre dont le nombre de sites en contrat CARD-S est : ≤ 100
Délai de réalisation	Pour chaque mois M : Le dernier jour du mois M-1
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement :

- la liste des sites CARD-Soutirage au périmètre du responsable d'équilibre pour le mois suivant,
- la liste des mouvements : entrée/sortie.

Ces données sont communiquées via le portail Enedis, par FTP ou par mail.





Option CDC BT SUP 36 et HTA

Reconstitution optionnelle des flux sur la base de la courbe de consommation et/ou de production

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

Pour les sites en BT > 36 kVA et HTA, la prestation consiste à proposer aux responsables d'équilibre l'utilisation des courbes de mesure enregistrées de certains sites de leur périmètre pour la reconstitution des flux, alors même que des courbes de mesure estimées sur la base de profils en phase avec la structure de la grille de mesure pourraient être utilisées, conformément aux dispositions du chapitre F des règles relatives au dispositif de responsable d'équilibre.

Cette prestation est souscrite pour une durée minimale de 12 mois.

Tarif de la prestation	Pour un site: 12,19 €HT/mois Le montant sera dû pour tout site pour lequel la prestation est activée au premier jour du mois.
Délai de réalisation	› Le 5ème samedi suivant la date de la demande
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsque la reconstitution des flux pour le site de consommation et/ou de production est effectuée en utilisant sa courbe de mesure.

CLAUSES RESTRICTIVES Option CDC BT SUP 36 et HTA

La prestation est réalisée sous réserve que le site soit équipé d'un dispositif de comptage compatible avec la mesure et la transmission de sa courbe de mesure.





Historique

Transmission d'un historique de données du responsable d'équilibre Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre ou à un tiers autorisé par lui, un historique des données accessibles au RE sur une période, suivant sa demande.

Tarif de la prestation	> Sur devis
Délai de réalisation	› Sur devis
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiquées exclusivement les données prévues au devis.









S515

Transmission anticipée en RecoTemp des Bilans détaillés par sous profil et par fournisseur

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à transmettre au responsable d'équilibre, lors de chaque rejeux M+6 et M+12 en mode RecoTemp, les courbes de charge estimées :

- par sous profil et par fournisseur pour la consommation,
- par sous profil pour la production.

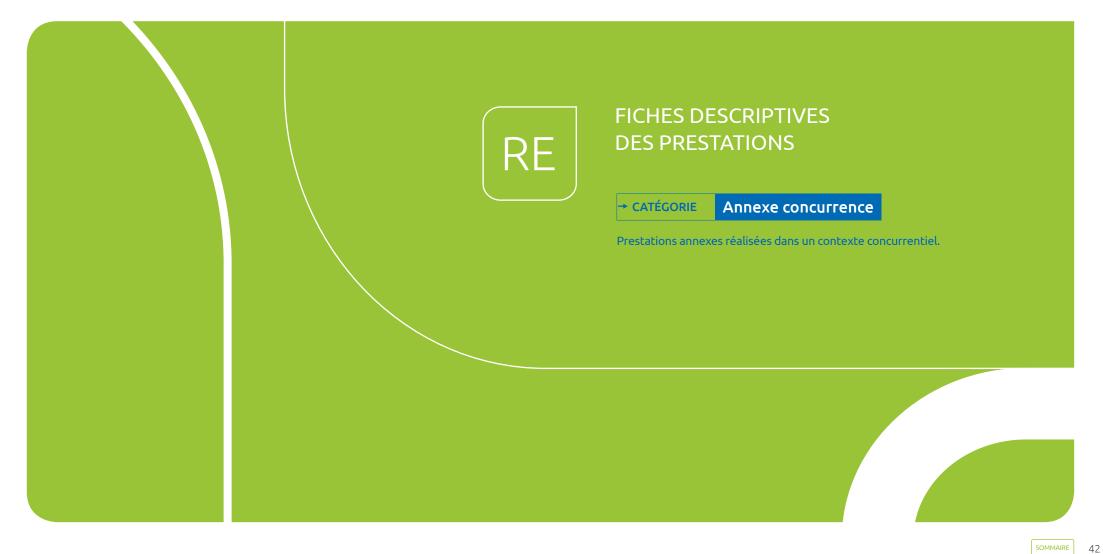
Les Bilans RecoTemp anticipés sont calculés à partir des éléments présents au périmètre Enedis du responsable d'équilibre, au moment du calcul.

Tarif de la prestation	> 211,75 €HT/mois
Délais de réalisation	Pour chaque semaine S du mois M : Avant la fin du mois M+6, Avant la fin du mois M+12.
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été communiqués exclusivement les flux agrégés du responsable d'équilibre dans les délais définis.









Formation

Formation sur la reconstitution des flux

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à proposer aux responsables d'équilibre une formation sur la Reconstitution des flux dans un format de 3 jours.

Un module e-learning, accessible sous environnement Windows, est également proposé pour une période de 3 mois.

Tarif de la prestation	> Par stagiaire : 1 800,00 €HT
Délai de réalisation	› Nous consulter
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'a été effectué exclusivement le suivi des objectifs de la fiche descriptive de la formation.

La prestation est réalisée sous l'organisation de la Direction de la formation et de la professionnalisation d'Enedis et peut être ouverte à d'autres acteurs du système électrique.





Formation

E-learning sur la reconstitution des flux

Enedis & Les responsables d'équilibre

→ CATÉGORIE Annexe non facturée Annexe facturée Annexe expérimentale Annexe concurrence → CIBLE CLIENTS Profilés CDC

La prestation consiste à proposer une formation en mode e-learning sur la Reconstitution des flux. Le module e-learning, accessible sous environnement Windows uniquement, est mis à disposition pour une durée de 3 mois.

Tarif de la prestation	> Par apprenant : 210,00 €HT
Délai de réalisation	 1 mois à compter de la réception des documents d'inscription
Contacter Enedis	› Boîte e-mail dédiée aux responsables d'équilibre

ACTES ÉLÉMENTAIRES COMPRIS

La prestation est considérée comme réalisée dès la mise à disposition du module e-learning sur la durée précisée.

La prestation est réalisée sous l'organisation de la Direction de la formation et de la professionnalisation d'Enedis et peut être ouverte à d'autres acteurs du système électrique.

Enedis - L'électricité en réseau Tour Enedis - 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense cedex www.enedis.fr

nedis - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442